

# DECOUVERTES SUR LES SECTES ET RELIGIONS

Trimestriel n° 107

1<sup>er</sup> juillet 2015

PAF du numéro : 2,50 €  
Abonnement papier : 10 €  
Abonnement Internet : 3 €

Editeur : GEMMPI  
BP 30095  
13192 Marseille Cedex 20

Tel. 04 91 08 72 22.  
gemppi@wanadoo.fr  
www.gemppi.org

Impression : Cité des associations  
de Marseille.  
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :  
Didier Pachoud

Reproduction interdite  
Les informations et articles de  
presse repris dans cette publication  
n'engagent que leurs auteurs.

---

---

**G.E.M.P.P.I.**

Groupe d'Etude des  
Mouvements de Pensée en vue  
de la Protection de l'Individu

FECRIS

## 1) MEDITATION A LA SAUCE SECTAIRE

Témoignage recueilli par Corinne  
EVANESSE.....P 2

## 2) NOUVELLE ACROPOLE

Témoignage et extrait de l'article de Zibeline..... P 4

## 3) REVUE DE PRESSE

Biry, Catholicisme: des dérives, Evangéliques, Islam  
radical, Judaïsme radical, La grande mutation,  
Magnétiseur, Ogyen Kunzang Choling, Scientologie,  
Tabitha's Place, Tantrisme, Témoins de Jéhovah,  
Travailleuses missionnaires "L'Eau vive",  
Vaudou.....P 7

## 4) MIVILUDES, sortie du rapport...P19

## 5) CONFERENCE DEBAT : ENTRISME SECTAIRE DANS L'HABITAT PARTICIPATIF, L'ECOLOGIE ET L'HUMANITAIRE. (11 juillet, Marseille).....P20



Nigéria: Un pasteur déshabille et embrasse les fesses des  
femmes membres de l'église pour les aider à avoir un mari  
(Voir P. 10)



# 1) MEDITATION A LA SAUCE SECTAIRE

**Témoignage de Branka Dujmić-Delcourt,**  
présidente du CISK\* Croatie, vice-présidente de la FECRIS\*\*  
Interview de Corinne EVANESSE pour le GEMPPI

\* Centre d'Information sur Sectes et Cultes ( [www.cisk.hr](http://www.cisk.hr) )

\*\* [www.fecris.org](http://www.fecris.org)

**GEMPPI:** Pourrais-tu te présenter et dire comment et pourquoi tu t'es intéressée au problème des dérives sectaires ?

**BRANKA :** « En 2007 j'ai mis sur pieds une asbl CISK (Centre d'Information sur Sectes et Cultes) en Croatie. C'est la première association en Croatie qui essaie de mobiliser le public et l'état en accord avec la loi Européenne. Je suis moi-même Croate (de naissance) et aussi Belge. Je vis à Bruxelles depuis 25 ans.

Je viens d'une famille Croato-Slovène; mon père et mes ancêtres ont navigué comme capitaines de marine marchande pendant plusieurs siècles.

Professionnellement, je suis professeur de piano.

Ma mère a rencontré en Croatie dans les années 1990 un groupe qui l'a initiée à une forme particulière de méditation (dont le gourou était grand amateur de Rolls Royce) qu'elle a pratiqué pendant 17 ans. Auparavant, elle avait suivi plusieurs stages de type New Age. Elle a rencontré ses « nouveaux amis » à l'hôpital, après une chirurgie du cancer. Ma sœur et moi-même, nous les soupçonnions d'activités soit disant 'sociales' peu claires mais nous étions loin de comprendre leurs buts cachés.

C'est devenu plus clair dans les années 2000 quand on a remarqué qu'elle-même perdait son intérêt vis-à-vis de sa famille, de sa maison et à la fin d'elle-même. Son état psychologique et physique s'est aussi détérioré. Quand on a réalisé le danger et l'urgence, nous avons tout fait pour soustraire notre mère de l'influence de ces gens. Il était presque trop tard.

**Quand elle a perdu sa mobilité, les dirigeants de ce groupe ont prétendu prendre en charge ses soins et elle a été 'dirigée' par des guérisseurs (pendule, bioénergie, poudre de Sai Baba). Sa pension était en train de disparaître très rapidement.** Lorsque nous nous sommes plaints à son médecin de famille, nous avons vu qu'elle-même était membre de l'organisation !! Avec l'aide de chirurgiens orthopédiques de l'hôpital public, nous avons pu lui procurer des soins médicaux sérieux. Ceci n'a pas plu aux dirigeants qui sont venus dans notre maison avec des journalistes en invoquant le respect des droits de l'homme! Aucune institution, pas même la police ne comprenait ce qui se passait.

Le gourou, ses adeptes et sympathisants -- dont un avocat -- ont agi de manière exceptionnellement agressive et déterminée. Ils ont 'noirci' toute notre famille dans les institutions et les médias -- dénigré notre réputation et déstabilisé notre vie familiale et l'activité professionnelle d'un entre nous.

A cette époque, nous n'avons pas pu trouver en Croatie une organisation (gouvernementale ou autre) qui puisse nous aider en aucune manière. J'ai cependant trouvé deux scientifiques qui étudient ce phénomène: PhD Mijo Nikić, psychologue Jésuite et PhD Josip Blažević, prêtre Franciscain Conventuel.

**GEMPPI :** Si je comprends bien, ta mère est restée jusqu'à sa fin adepte de l'organisation ?

**BRANKA :** OUI et NON!! Elle a même écrit le désir de la quitter. Mais son "maître" n'a pas accepté. Ensuite les adeptes ont exercé des pressions sur elle, mais aussi sur nous. Puis elle avait déjà 84 ans. Dans cette situation, ma mère a été perdue.

Permettez-moi de vous dire que depuis cette terrible expérience, j'ai décidé de lutter contre les dérives sectaires très activement.

J'ai commencé à chercher de l'aide à Bruxelles. J'avais notamment contacté le CIGS à Bruxelles qui m'a dirigé vers le C.I.A.O.S.N. à Bruxelles et la FECRIS. Grâce à eux j'ai pris contact avec la FECRIS, notamment avec le Centre d'Anthropologie de Belgrade en Serbie(CAS), avec l'AGPF en Allemagne, avec le MIVILUDES à Paris, l'UNADFI, CCMM et GEMPPI en France etc. Ce processus m'a pris beaucoup de temps, d'énergie et de détermination.

**GEMPPI :** « Que se passe-t-il dans les pays (comme la Croatie) où n'existe aucune législation pour contrôler les sectes ni pour informer les citoyens du risque des sectes ?

**BRANKA :** La réponse est que le milieu 'underground' prend le contrôle de la vie des victimes et provoque des tragédies familiales.

Parmi mes sondages en Croatie (qui compte 4.500 000 habitants), il y a environ 80 groupes sectaires de sources diverses (New Age, sataniques, religieux ou philosophiques) mais aussi des individus qui pratiquent des techniques dangereuses. Après la chute du communisme où la religion était interdite, la Croatie a penché vers l'autre extrême; le gouvernement Croate a voté une nouvelle loi en 2002 qui autorise l'exercice de la religion mais ignore l'existence possible de groupes sectaires nuisibles.

En tant que membre de la FECRIS, j'ai été responsable d'un questionnaire sur les abus sectaires et ai participé au Groupe de travail sur les sectes établi par la Commission des droits de l'homme de la Conférence des ONG du Conseil de l'Europe (CoE) (*Conférence des Organisations Non Gouvernementales Internationales*). C'est la Vice-Présidente de la FECRIS Mme Danièle Muller-Tulli à cette époque qui avait initié le projet. J'ai noté que les préoccupations et les plaintes des citoyens des pays du CoE désignent typiquement ces groupes mêmes qui ont fait l'objet d'enquêtes parlementaires en France et en Belgique dans les années 1990.

Le CISK souhaite travailler de façon transparente et en accord avec ce qui se fait en France, en Belgique ou en Allemagne. Nous aimerions solliciter le soutien du Conseil de l'Europe, de l'ONU et des autorités compétentes de l'Union Européenne.

**GEMPPi:** La pratique de la religion s'est-elle beaucoup développée dans les pays anciennement communistes depuis le changement de régime? Je parle des religions officielles si oui as-tu une idée pour expliquer ce retour du religieux chez vous?

**BRANKA :** Tout d'abord quand on parle de sectes nuisibles, nous ne parlons pas de religion. Inversement, quand on parle de religion, nous ne parlons pas de sectes. Notre intention est d'éviter de parler de religion et de nous focaliser sur les *individus, groupements ou organisations nuisibles qui se cachent derrière un 'masque' religieux* pour occulter leurs méfaits (voire leurs crimes organisés) et leurs violations des droits de l'homme.

Retournons en Croatie ...Historiquement, la culture croate est basée sur le Christianisme. La majorité de la population, 90% environ, est catholique. Mais il y a une minorité d'orthodoxes, ainsi que des musulmans Bosniaques. Ces derniers ne sont pas d'origine Arabe: il s'agit d'une population slave (Serbes et Croates) qui a adopté et pratiqué la religion musulmane suite à l'influence de l'empire ottoman qui a englobé la Bosnie pendant plusieurs siècles.

Après la deuxième guerre mondiale, le Maréchal Tito a établi la fédération communiste yougoslave comprenant 6 'républiques' (Croatie, Serbie, Slovénie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Macédoine) et comptant 5 'nations': Slovènes, Croates, Serbes, Monténégrins et Macédoniens. La Yougoslavie incluait aussi plusieurs 'régions autonomes' où l'on trouvait les minorités Italienne, Hongroise et Albanaise du Kosovo. Les religions traditionnelles ont perdu leur rôle 'officiel' dans la Yougoslavie titiste. Aller à l'église était considéré comme un acte 'anti-communiste' et une 'menace contre l'Etat'. Tito a envoyé au bagne quantité de prisonniers politiques, sur l'île déserte de Goli Otok (littéralement, l'«île nue»). Je suis née dans cette ambiance angoissante. Je trouve ça dommage et bien triste. Car Tito et la plupart de la population ont combattu les Nazis pendant la deuxième guerre mondiale. Au lieu de conduire le pays à la démocratie, la page d'histoire victorieuse a laissé la place à un régime totalitaire-communiste. Les communistes se sont proclamés les seuls 'antifascistes'. Tout ceux qui n'adhéraient pas aux idées et au parti communiste devenaient, pour le parti, 'profasciste'. La population pratiquait très souvent sa religion en cachette.

Reste que la Croatie a une tache noire dans son histoire car une partie de la population a vraiment été profasciste (les «Oustachis») pendant la deuxième guerre (une situation sans doute comparable aux dérivés du régime de Vichy en France).

Le communisme a voulu effacer les repères culturels et sociaux dans toute la région des Balkans. Les traditions européennes présentes pendant des siècles n'ont pas pu poursuivre leur évolution naturelle. L'appel (ou le retour) aux religions traditionnelles était sans doute un moyen, pour beaucoup de gens, de renouer avec leur patrimoine familial et culturel.

Après 50 ans, la chute du mur de Berlin a marqué l'histoire et la fin du communisme! Le début des années 90 a vu la guerre en ex-Yougoslavie, causant d'énormes dégâts humains, sociaux et économiques en Croatie et Bosnie-Herzégovine, et suivie d'une grande crise politique. Après son indépendance, la Croatie n'a pas progressé facilement vers la démocratie, car les anciennes idées communistes y restaient fortement implantées. Sans compter que les héritiers des ex-dirigeants de la 'nomenklatura' communiste ont profité du vide politique pour s'infiltrer dans le système politique, en Croatie et dans les autres pays des Balkans. Très souvent, ces arrivistes (parfois au plus haut niveau de la hiérarchie politique) s'affichent comme des défenseurs de la liberté d'expression et de la 'liberté de religion' et soutiennent en public les gourous les plus divers...

Plusieurs sondages récents menés en Croatie ont montré que de nombreuses sectes internationales se sont introduites en Croatie pendant la guerre yougoslave sous couvert d'aide humanitaire. Quelques groupes avaient commencé à opérer déjà dans les années '70. Aujourd'hui, certains ministères publics n'hésitent pas à subsidier les activités de ces mouvements, de leurs 'instituteurs' et autres protagonistes. Des charlatans et des psycho-praticiens règnent dans le pays. Malgré nos efforts, nous avons dû constater qu'il y avait un blocage politique sur le sujet des sectes nuisibles.

Les populations en Croatie et dans les autres pays des Balkans sont de nouveau déstabilisées dans un contexte de crise économique et de recherche d'identité politique et culturelle. Elles semblent retrouver leurs repères, un abri, dans les églises traditionnelles. Pourtant, elles sont très largement en faveur du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette situation assez complexe et ambivalente est sans doute très difficile à comprendre ici en Europe de l'Ouest.

## 2) NOUVELLE ACROPOLE

### Témoignage d'une mère, dont nous préservons l'anonymat à sa demande

Monsieur,

... Je tiens à témoigner ici, à quel point, de façon sournoise et sans qu'il soit possible de mettre un nom précis sur leur action, ils ont transformé ma fille ; elle n'est plus la même. Nous n'avons pas coupé les ponts, mais nos conversations n'ont plus la franchise et la profondeur qu'elles avaient...

Elle survole désormais les sujets qui nous intéressaient autrefois, et en famille, elle est devenue à la fois fuyante et extrêmement « pédante » sur ce qu'elle pense maîtriser et qu'elle appelle globalement « la philo ».

Tout en insistant lourdement sur l'opposition entre la philosophie enseignée à l'université et la « vraie » philo à laquelle on l'a initiée...

La vie, les grands principes qui doivent la régir, la mort, la souffrance, elle sait tout sur tout, et les soucis qui peuvent nous affecter sont balayés d'un revers de main.

Elle part alors dans de grands discours incompréhensibles, qui les relativisent complètement, ou même, les évacuent. C'est nouveau et c'est en cela que je trouve qu'elle se « déshumanise ».

Elle ne cherche pas à nous rallier à sa cause, mais semble convaincue de faire partie d'une élite, comme si elle possédait désormais un savoir, une connaissance que nous n'avons pas et qui la met à part.

Ma fille a 3 enfants de 17, 14 et 10 ans et nous vivons dans la région de Toulouse.

Les 2 derniers vont maintenant dans des « camps de vacances » apparemment anodins, mais eux aussi changent, en particulier mon petit-fils de 14 ans qui me paraît formaté.

Il fait la morale et des discours alambiqués à ses cousins et cousines, sur les lois, les règles, les vraies valeurs des chevaliers, le monde en perdition, ce qui les étonnent un peu...

On a l'impression d'un certain endoctrinement souterrain, sans pouvoir mettre le doigt sur quelque chose de précis qui soit répréhensible.

En résumé, il y a bien transformation, ce qui me fait penser et dire que la nouvelle Acropole n'est pas un mouvement anodin, même si personne n'en parle actuellement.

Il s'agit d'un mouvement dont j'ignore la raison pour laquelle il s'est trouvé dans une liste de sectes d'un rapport parlementaire, mais pour ce que j'en ai observé, il essaie de se fondre dans son environnement et ceux qui la rejoignent se coupent du quotidien qui était le leur (occupations, amis...) et deviennent peu à peu des gens « étranges », des étrangers pour leur famille. C'est en tous cas ce que je vis.

Chaque jour, j'ai peur de voir ma fille s'éloigner davantage et que l'amour que nous lui portons ne suffise plus...

### Zibeline enquête sur le prosélytisme à Marseille de la Nouvelle Acropole

(Extraits)

#### Enquête sur la Nouvelle Acropole à Marseille

**Intriguée par les conférences proposées par *La maison de la philosophie* à Marseille, Zibeline a cherché à en savoir plus sur les activités de la *Nouvelle Acropole*, un organisme suspecté de dérives sectaires.**

Le visage de **Carl Gustav Jung** s'affiche en grand sur les murs de Marseille. Diverses manifestations lui sont consacrées par la Maison de la Philosophie, située boulevard Salvator dans un bel hôtel particulier. Pour qui s'intéresse à la psychanalyse, Jung est un personnage sujet à caution, de par l'appui qu'il a apporté à Göring dès 1933, et certains de ses écrits anti-freudiens affirmant la supériorité de l'inconscient aryen sur l'inconscient juif. C'est donc avec circonspection que l'on s'approche des affiches, pour lire les mentions qui y figurent... où l'on découvre le logo de la Nouvelle Acropole, société initiatique au passé sulfureux.

Renseignement pris auprès de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (**Miviludes**), on apprend que cet organisme, fondé en 1957 par l'argentin **Jorge Angel Livraga Rizzi** «*se définit comme une association culturelle à vocation humaniste qui promeut, par le biais de cours de philosophie et d'activités sportives et artistiques, un enseignement ésotérique et spiritualiste*». Sa doctrine d'inspiration théosophique véhicule notamment la croyance en la transmigration des âmes, la possibilité d'établir des contacts médiumniques avec les «*Maîtres*», guides de l'humanité, ainsi qu'une théorie selon laquelle des races se sont succédé dans l'histoire : hyperboréens, atlantes, lémuriens, aryens...

Parce que «*de fortes suspicions de dérives autoritaires pèsent sur la Nouvelle Acropole qui, sous ses activités de façade, diffuserait auprès de ses membres les plus assidus un message anti-démocratique voire totalitaire*», et inquiète «*de son fort prosélytisme envers la communauté scolaire et étudiante*», la Miviludes exerce sa vigilance à son égard. C'est également le cas du **GEMMPI**, Groupe d'Étude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu basé à Marseille, qui propose sur son site nombre d'extraits édifiants, issus de la documentation remise aux militants de la Nouvelle Acropole (voir extraits ci-dessous).

## Soutien ou manipulation ?

Le site de la Maison de la Philosophie illustre le type de manipulation qu'exerce la Nouvelle Acropole : divers courriers de soutien à une des deux associations (Espace Salvator ou Maison de la Philosophie) émanant du Maire, **Jean-Claude Gaudin**, en 2004 ainsi que de celui qui n'était pas encore son 1<sup>er</sup> adjoint, **Dominique Tian**, en 2006, ou de **Daniel Hermann** lorsqu'il était adjoint à la culture en 2011, y figurent, comme autant de garanties de respectabilité. Les élus concernés nous ont affirmé ignorer jusqu'alors cet utilisation de leur image, et avoir soutenu simplement ce qui leur semblait une initiative culturelle intéressante, sans connaître les soupçons sectaires qui pesaient sur la Maison de la philosophie.

Pourtant le GEMMPI avait déjà alerté Dominique Tian l'an dernier suite à une autorisation donnée à la Maison de la Philosophie d'occuper l'espace public et d'y faire la promotion de ses activités. Pointant le fait que «*la Maison de la philosophie est une émanation locale de l'association Nouvelle Acropole, organisme international puissant, dont elle diffuse la doctrine et la littérature sous un masque culturel, prétendument philosophique*», le directeur du GEMMPI s'étonnait «*qu'ils aient eu l'autorisation de s'installer à cet endroit très fréquenté et hautement touristique et que leurs stands arborent le logo de la ville de Marseille, sur de grands panneaux*». Ce courriel du GEMMPI est resté sans réponse, et une nouvelle autorisation a été délivrée cette année : la Nouvelle Acropole exerce donc, durant neuf samedis, sur le Vieux Port, un prosélytisme autorisé de fait par la Ville de Marseille (voir arrêté municipal ci-dessous). Contactés à ce sujet par la rédaction, les responsables de la structure marseillaise de la Nouvelle Acropole n'ont, contrairement aux élus marseillais, pas répondu à nos sollicitations.

Autre moyen de manipulation : si l'on élargit les recherches hors de Marseille, on peut relier notamment la Nouvelle Acropole à l'ONG **RAPID France**, qui organise des interventions d'urgence ou mobilise du matériel (récemment pour le Népal) et recrute par ce biais auprès des jeunes idéalistes. Dans un entretien qu'il nous a accordé, **Michaël Descloux**, le président de RAPID France, reste d'abord évasif sur ses liens avec la Nouvelle Acropole. Il indique finalement en connaître quelques membres, avoir organisé un «*week-end aventure*» dans les calanques à Marseille l'an dernier avec la Nouvelle Acropole, et proposer des formations de secourisme à Bordeaux, dans l'**Espace Mouneyra**, clairement associé à la Nouvelle Acropole.

Dans un deuxième temps, il précisera être lui-même «*adhérent de la Nouvelle Acropole*», avec laquelle RAPID France «*travaille en partenariat*», sans avoir «*à relever aucun fait particulier*». En fait, on apprendra qu'il est le dépositaire du nom de domaine Espace Mouneyra, également son président, et qu'il est lié de près à ce lieu depuis sa création. Par l'Espace Mouneyra, qui, comme la Maison de la philosophie, est une émanation directe de Nouvelle Acropole, RAPID France, peut, sous couvert d'action humanitaire, facilement approcher des jeunes gens.

## Emprise, réseau et noyautage

L'emprise mentale se fait donc de manière particulièrement insidieuse, et peu d'organismes suspectés de dérive sectaire ont été condamnés par la justice, qui ne frappe qu'en cas d'infraction au code civil ou pénal caractérisée (...) le 4 mai dernier, des membres du Colibri (le mouvement de **Pierre Rabhi**) et d'un collectif d'habitat participatif marseillais se sont réunis pour évoquer leurs difficultés face au noyautage du milieu associatif par la Nouvelle Acropole et le **Parti Humaniste** (autre structure initiatique d'inspiration *New Age*). Sous couvert d'actions en faveur de l'environnement, ainsi au **Jardin de Sainte Marthe**, ou dans le cadre d'alternatives sociétales comme l'habitat partagé ou la manifestation **Alternatiba**, ces dernières se rapprochent des associations travaillant sur ces problématiques, tentent souvent de phagocytter les conseils d'administration... et parfois réussissent. Cela a été le cas pour **Place des Habailles**, projet d'immeuble multigénérationnel au cœur de Marseille. De fait la communication non-violente, couramment pratiquée dans ce secteur, conduit les collectifs à subir les interventions indésirables. Première règle des manipulateurs : s'approprier l'ouverture d'esprit, et taxer d'intolérance ceux qui se rebellent...

Que faire, alors, pour ne pas se laisser bernier ? Garder son esprit critique en éveil, questionner les sirènes de la «sagesse» lorsqu'elles se présentent sous les atours fumeux des cathares à Toulouse, ou d'un obscur «philosophe» nommé Livraga, placé sur le même plan que Platon ou Aristote à Marseille, cité antique... On pourrait aussi éviter que des structures telles que la Nouvelle Acropole n'utilisent à leur profit l'espace public ! Et se pencher sérieusement sur leur financement, sur lequel il nous a été impossible d'obtenir la moindre réponse...

Rapport 2015 Miviludes au Premier Ministre :

[http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/Rapport-au-Premier-ministre\\_2013-2014\\_Miviludes.pdf](http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/Rapport-au-Premier-ministre_2013-2014_Miviludes.pdf)

Extraits documentation Nouvelle Acropole sur le site du GEMPPPI :

<http://www.gemppi.org/accueil/new-age-et-occultisme.html?id=142>

**Jorge Angel Livraga**, dit JAL, fondateur de la Nouvelle Acropole, est décédé en 1991. S'il n'apparaît pas directement dans les références philosophiques de la Maison de la philosophie marseillaise, plusieurs témoignages de personnes ayant assisté aux cours dispensés affirment qu'il fait partie des «philosophes» abordés dès le premier cycle.

**Voici quelques extraits relevés par le GEMPPPI de ses *Lettres à Délia et Fernand*, écrites en 1980, rééditées par la NA en 1994 :**

P145- Les âmes dotées de plus d'expérience se sont toujours incarnées dans des familles déterminées, d'une ethnie supérieure au groupe gouverné.

P42- Chacun doit découvrir en soi un gardien spirituel...plutôt que de gémir...sur la situation mondiale. Celle-ci ne sera pas changée par les gens ordinaires ; seuls les hommes et les femmes supérieurs le feront...

P27- La race actuelle qui dirige le monde. En son sein une nouvelle race est en gestation, elle constituera une nouvelle souche. Une nouvelle synthèse spirituelle.

P28- ...il existe déjà...en tout Acropolitain quelque chose de cet homme nouveau...ces idées grandioses et torturantes qui vous assaillent la nuit, le désir de conquérir le monde pour un idéal, l'élan émotionnel qui vous fait vaincre les barrières de la fatigue...l'obéissance qui vainc vos instincts...sont les indices en vous de l'homme nouveau.

P81-...éveiller en d'autres le même idéal. Etre et militer sont inséparables...Militer est un mot de racine latine...de là vient le terme *militaire*

P184- Il est licite de tuer pour un idéal...Mais avec des armes et des moyens qui lui correspondent...

P208- L'ère de la raison, pour la raison en soi, est morte. Aujourd'hui se lèvent les temps où règnera la Volonté

P133-...ce que nous proposons, c'est une science nouvelle. Fortement liée à la Sagesse ésotérique...

P60-...si nous étudions leurs sciences, ce n'est que pour les réfuter de la même façon qu'on extrait le venin...

P140-Le véritable artiste est un genre particulier de prêtre et non un drogué, un homosexuel ou un délinquant timide qui...nous agresse avec des pincesaux...

P201-...l'Homme nouveau est sans fard. Il croit en Dieu...Pour l'Homme nouveau, il y a les vainqueurs et les vaincus... (P202) L'Homme nouveau est déjà parmi nous...Il appartient à la nouvelle race spirituelle au sein de laquelle le surhomme...sera manifesté...

#### **Arrêté de la Ville de Marseille du 15 mars 2015 :**

15/0041/SG – Organisation de débats philosophiques sur le quai de la Fraternité par l'Association Nouvelle Acropole

Nous, Maire de Marseille,... Vu la demande présentée par l'« Association Nouvelle Acropole », représentée par Monsieur Roland LAMAISON, domiciliée 19, bd Salvator 13006 Marseille

ARTICLE 1 La Ville de Marseille autorise l'«Association Nouvelle Acropole», représentée par Monsieur Roland LAMAISON, domiciliée 19, bd Salvator 13006 Marseille, à organiser dans le cadre de « la semaine de la philosophie » des débats philosophiques avec installation d'une table, huit (8) chaises, un panneau d'information et un parasol, sur le quai de la Fraternité, conformément au plan ci-joint. Les Samedis 7 et 14 mars 2015 de 15H00 à 18H00, montage et démontage inclus. Les Samedis 18 et 25 avril 2015 de 15H00 à 18H00, montage et démontage inclus. Les

Samedis 2 et 30 mai 2015 de 15H00 à 18H00, montage et démontage inclus. Les Samedis 6, 20 et 27 juin 2015 de 15H00 à 18H00, montage et démontage inclus.

Gaëlle Cloarec | Mis en ligne le lundi 18 mai 2015 · Zibeline : n° 85

<http://www.journalzibeline.fr/societe/enquete-sur-la-nouvelle-acropole-a-marseille/>

## 3) REVUE DE PRESSE

### BIRY

#### Mulhouse : un ancien gourou resurgit très fortuné

PAR LA RÉDACTION NUMÉRIQUE DE RTL , AVEC AFP PUBLIÉ LE 05/06/2015. En fuite en Amérique du Sud depuis près de 20 ans, l'homme a été interpellé car il tentait de virer 500.000 euros sur son compte. *Les dernières nouvelles d'Alsace* rapporte l'affaire ce vendredi 5 mai. Cet ex-dirigeant d'une secte, en fuite en Amérique du Sud après avoir été condamné en France, est réapparu et a été arrêté à Mulhouse (Haut-Rhin), son fief. Il est mis en examen pour blanchiment.

Le suspect a été interpellé mercredi à son domicile mulhousien. Il avait tenté de transférer vers la France **500.000 euros de fonds d'origine présumée frauduleuse**.

En janvier 1997, **André Biry a été condamné par contumace**, à Mulhouse, à 5 ans de prison ferme pour abus de faiblesse. **Il a en effet soutiré à ses adeptes quelque 8 millions de francs (environ 1,57 million d'euros)**. Il a notamment sévi **dans les régions de Mulhouse et de Bergerac** (Dordogne), au début des années 1990. Il promettait à ses adeptes et ses disciples, que s'ils suivaient ses préceptes, ceux-ci retrouveraient la fertilité.

#### Condamné au Pérou

Après sa condamnation en France, il s'est réfugié dans des pays d'Amérique Latine, notamment **le Pérou puis la Colombie**. Il a continué à escroquer des gens à la naïveté acquise. Condamné par la justice péruvienne, il est actuellement visé par un mandat d'arrêt international pour escroquerie.

**Retour en Alsace.** L'escroc a repris des attaches en début d'année en Alsace. Il a été confondu en tentant de transférer récemment 500.000 euros vers un compte d'une banque de la région de Mulhouse. S'inquiétant d'un montage présumé frauduleux, l'agence a alerté **Tracfin** (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins). Interrogé sur l'origine des fonds, André Biry indique qu'ils ont été "générés par ses activités". **Quelque 522.000 euros ont été saisis sur ses comptes**.....  
<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/mulhouse-un-ancien-gourou-resurgit-tres-fortune-7778621180>

## CATHOLICISME : DES DERIVES

#### Norvège, L'Etat accuse l'Église catholique de fraude

AFP 29 juin 2015

*La Norvège réclame à l'Église catholique 4,6 millions d'euros en réparation d'une fraude consistant à exagérer le nombre de ses fidèles pour toucher plus d'aides publiques.*

Le diocèse est accusé d'avoir passé au crible les annuaires téléphoniques à la recherche d'immigrés aux noms laissant penser qu'ils étaient originaires de pays catholiques, et de les avoir ajoutés à la liste des membres de l'Église catholique, parfois à leur insu.

La minorité catholique romaine de Norvège, pays à majorité protestante, revendiquait 140'000 membres début 2014, plus du double de 2010.

Le quotidien Dagbladet, qui avait fait éclater le scandale, a révélé lundi que le diocèse avait reçu une lettre de l'administration lui réclamant ces 40,6 millions de couronnes de trop-perçus.

Interrogée par l'AFP, la porte-parole du diocèse, Lisa Wade, a confirmé le contenu de la lettre. Elle a indiqué que l'Église ne paierait pas la somme pour le moment, pour la contester à l'échelon supérieur, devant le ministère de la Culture.

«Nous avons une interprétation très différente de la loi. Elle est complexe. Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'une affaire claire et nette», a-t-elle expliqué.

#### Vague d'immigration

En mars, le diocèse avait publié les résultats de son enquête interne sur le sujet. Il avait découvert près de 7000 «inscriptions erronées» et près de 21'000 autres demandant un examen approfondi, mais avait nié toute intention de

fraude.

Pour expliquer ce recensement généreux, l'Église a fait valoir qu'à partir de 2005, le pays avait connu une importante vague d'immigration de catholiques, notamment polonais, qui ont pratiqué sans être recensés. Cet afflux aurait fait augmenter les dépenses sans que les aides publiques suivent.

Y voyant une affaire de «fraude aggravée», la police avait effectué une perquisition dans des locaux de l'Église catholique en février, dans le cadre d'une enquête visant le diocèse, l'évêque et son trésorier.

(afp)

<http://www.20min.ch/ro/news/monde/story/L-Etat-accuse-l-eglise-catholique-de-fraude-30085647>

## COMMUNAUTE DES FRERES DE SAINT JEAN

### **Agressions sexuelles : un diacre condamné à huit ans de réclusion**

Le Parisien, 28 Mai 2015,

La communauté des Frères de Saint-Jean se base sur la théorie de « l'amour d'amitié », un texte de son fondateur qui entretient une ambiguïté entre amour spirituel et charnel. Ici, le prieuré de la communauté de Saint-Jean à Rimont (Saône-et-Loire)

Un diacre de la communauté de Saint-Jean, accusé d'agressions sexuelles et de viols de jeunes filles, a été condamné jeudi à huit années de réclusion criminelle par les assises de Saône-et-Loire, où se trouve le siège historique de cette communauté religieuse déjà éclaboussée par plusieurs scandales.

Sur le même sujet

### **Assises de Saône-et-Loire : un religieux jugé pour viols et agressions sexuelles**

Une peine de quatorze ans de prison avait été requise à son encontre, alors qu'il encourait jusqu'à 20 ans de réclusion. Jean-Dominique Lefèvre, 67 ans, qui comparait libre depuis le 21 mai, était jugé pour des agressions sexuelles commises entre 1991 et 1999 contre cinq fillettes, en France et en Roumanie, ainsi que pour les viols de l'une d'entre elles, Roumaine, et d'une jeune femme de 33 ans, en situation fragile et qui s'est suicidée. La Cour a retenu l'accusation de viol dans le premier cas, mais pas dans le deuxième. Le condamné a quitté le tribunal sous escorte policière pour être incarcéré.

Après plusieurs cas d'attouchements de fillettes en France, il avait été envoyé entre 1992 et 1996 en mission dans ce pays du sud-est de l'Europe. S'il a reconnu les agressions sexuelles, des «gestes déplacés», liés à des «pulsions», il a en revanche nié les viols.

### **L'accusé admet des caresses sur six enfants en Roumanie**

Vendredi après-midi, lors de son témoignage à la barre, la première victime à avoir déposé plainte en 2006, de nationalité roumaine, a raconté que la première année où elle a connu le diacre, au début des années 1990, elle était «joyeuse de le voir». Issue d'une famille pauvre, battue par un père alcoolique, la fillette, âgée alors d'une dizaine d'années, vivait dans la rue. Elle avait trouvé refuge dans une association, qui partageait ses locaux avec la communauté de Saint-Jean.

«Le premier viol, c'était avec Jean-Dominique», a assuré la jeune femme, entre colère et sanglots, et les faits auraient eu lieu à de multiples reprises, durant plusieurs années. Elle a dit avoir également été témoin de pénétrations digitales par le religieux sur «24 ou 25» jeunes enfants dans un hôpital de Bucarest. L'accusé a de son côté admis des caresses sur «cinq autres enfants» en Roumanie.

### **Une femme de 33 ans sombre dans la dépression**

En 2007, Jean-Dominique Lefèvre a été affecté à Beaurepaire-en-Bresse (Saône-et-Loire). Catherine, une jeune femme âgée de 33 ans, est alors très impliquée dans la communauté, dont elle s'est rapprochée en quête d'élévation spirituelle, fragilisée par des viols subis dans l'enfance. A son tour, elle porte plainte, dénonçant plusieurs rapports non consentis. C'est la quatrième victime de ce procès, et la seule qui ne pourra pas venir s'exprimer : très affectée, elle a sombré dans la dépression et dans l'alcool, jusqu'à en mourir, en 2010.

Jean-Dominique Lefèvre, qui vivait au sein de la communauté de Saint-Jean à Rimont (Saône-et-Loire), quant à lui, n'en a pas terminé avec la justice : une nouvelle plainte a été déposée en 2014 pour des attouchements à l'égard d'une fillette en Haute-Loire.

### **La communauté déplore des «dysfonctionnements»**

Dans un communiqué, la Communauté des frères de Saint-Jean dit sa «consternation» et sa «tristesse» qu'un de ses membres «ait abusé sexuellement des personnes et les ait blessées gravement». «Nous condamnons ces comportements odieux», poursuit-elle. Elle a également déploré «les manquements et les dysfonctionnements (...) qui ont ponctué la période des faits et pour lesquels nous demandons sincèrement pardon».

A plusieurs reprises, quand les attouchements étaient dénoncés, le religieux demandait pardon à la famille et était déplacé par sa congrégation. «Aujourd'hui de tels dysfonctionnements ne seraient plus possible», a assuré toutefois la congrégation, en assurant que de tels faits seraient désormais signalés à la police.

Créée en 1975 par le père Marie-Dominique Philippe, la communauté de Saint-Jean s'est installée dès 1982 dans le



prieuré de Rimont (Saône-et-Loire). Elle a rapidement rencontré un succès très important auprès des jeunes religieux et compte aujourd'hui quelque 500 membres. La congrégation a été régulièrement soupçonnée de dérives sectaires.  
<http://www.leparisien.fr/bourgogne/agressions-sexuelles-un-religieux-condamne-a-huit-ans-de-reclusion-28-05-2015-4811045.php>

## EVANGELIQUES DANS LE MONDE

### **CAMEROUN - Winners Chapel : La grande mafia Nigériane des illuminés de Dieu.**

Camer.be 23/06/2015 - Source : L'Equation.....  
Les églises de réveil au Cameroun sont la nouvelle source d'enrichissement légal. Souvent, elles ne sont pas autorisées à exercer, elles passent sous le parapluie d'une autre organisation. Ainsi donc du cas de Winners Chapel, passée par effraction sous le parapluie de la World Mission Agency (...)

#### **La Grande Croisade Nigériane ou Congolaise**

Les nouveaux prophètes, ceux qui animent la scène des temps de l'Antéchrist, sont tous nés en Afrique. Au Congo Démocratique, d'où ils ont inventé l'église du combat spirituel. C'est une église de réveil, on y apprend l'armement spirituel, et on y fait des miracles. Les Congolais de Kinshasa savent tellement armer spirituellement les autres qu'ils ne peuvent pas se guérir d'une pauvreté et d'une misère qui a élu domicile chez eux. A Goma ou à Lubumbashi.

Le Jésus de la liturgie des églises de réveil s'est trouvé une nouvelle partition. On peut voler, on peut mentir en avançant son nom (...) Mais comme les Camerounais en sont ...au sortir d'une longue crise économique qui a eu raison de toutes les convictions, ils sont partants pour toutes les causes. Un petit sondage auprès des « Born again » (évangéliques nés de nouveau) vous révèle que les meilleurs pasteurs d'Afrique, et donc du monde, sont nigériens. Il y a le grand **T.B. Joshua**, le plus riche, qui fait dans l'industrie du miracle. Il en fait tellement qu'il a fini par surclasser le bon Jésus de la Bible. Il serait, selon des enquêtes, le plus riche de tous. Il est secondé par un autre, **Pastor Chris**, un bagout d'enfer, qui en épaterait les cardinaux et tous les grands prêtres catholiques sachant la lettre et l'esprit des Saintes écritures. Il y en a un troisième, **Pasteur Adeboye** du Nigeria, qui voyage en jet privé. Brillant professeur de mathématiques, il a compris avant tout le monde que la fortune était dans la Bible et dans la façon de la dispenser aux ouailles.

Mais aucun esprit sérieux ne croira longtemps à toutes ces scènes de miracles théâtralisées, avec des pasteurs comme TB Joshua. Il sait prédire la mort de Michael Jackson, mais il ne sait pas prédire l'accident qui va en coûter la vie à une centaine de Sud-Africains venus crever en son temple lorsqu'une dalle s'écroule et les tue. **Il nous met en scène des guérisons miraculeuses, on sait que les acteurs ou les malades sont dans la combine. Ils sont rémunérés pour faire des témoignages organisés.** On attend toujours le jour où TB Joshua et tous les autres pasteurs de la nouvelle religion nous organiseront en direct l'exercice de la multiplication des pains, du vin, ou des cadavres ressuscités.

La magie a opéré, quoiqu'on en dise. Les faiseurs de miracles ont pu séduire des âmes. Ils ont une telle force de séduction que même des intellectuels, qui ont été formés à bonne école, sont obligés d'y aller. **Et d'y laisser le dixième de leur salaire. Et parfois la moitié ou la totalité.** Le business de la parole biblique est devenu plus rentable que tous les autres business entrepris sous les tropiques. Tout le monde s'y est embarqué. Même des crétins qui savent à peine se lire la Bible pour eux-mêmes et y comprendre quelque chose. L'histoire étalée de ce phénomène des églises de réveil au Cameroun nous informe que lorsque qu'un homme est au chômage, il s'en sort plus facilement en devenant pasteur. Les églises sont ainsi arrivées par centaines au Cameroun. Ainsi donc de la confrérie connue sous le nom de « Winners Chapel International Cameroon ».

#### **Winners Chapel, L'antre De Démon**

Tous les Camerounais ont vu les enseignes de Winners Chapel. La Chapelle des vainqueurs. On reconnaît l'enseigne aux cent couleurs élaborées, on se demande encore ce que ces « vainqueurs » ont gagné au Cameroun. Surtout pas la lutte contre la pauvreté ou contre la misère. Bien au contraire, ils se sont fait un business pour mieux appauvrir les Camerounais. Avant que la secte Boko Haram n'en soit à faire parler d'elle, enlèvement d'otages, attaques armées et autres exactions comme le vol de bétail, Winners Chapel était passé par là et avait entrepris le travail de la vaste escroquerie.

Et de la violation des lois. S'il est une congrégation religieuse interdite d'exercer au Cameroun, c'est bien la Chapelle des vainqueurs. Les préfets et autres autorités administratives se sont à un moment saisis du dossier, les gourous de Winners Chapel ont trouvé le moyen de passer entre les mailles. Nous avons sous les yeux la liste des églises autorisées à mener des activités au Cameroun. Winners Chapel n'est pas sur la liste. Elle n'est donc pas homologuée. Comment a-t-elle procédé pour avoir libre exercice ? Elle a fait ce que toutes les organisations maffieuses au monde font. Au départ, il y avait une certaine « **World Mission Agency** ». Enregistrée au Cameroun comme ONG sous les détails de statuts de l'OHADA et sous le régime légal d'une ONG. Sous ce statut, on y gagne tout ce qu'on veut, y compris un régime de protection diplomatique qui prévoit aussi des exonérations douanières et autres avantages.

..L'autorisation d'exercer a été délivrée à la World Mission Agency, mais pas à Winners Chapel.

#### **Winners Chapel, une œuvre De Satan ?**

(...) A la lecture de la fiche des salaires produite à la CNPS, les pasteurs nigériens pointent en moyenne tous au

minimum 200 mille francs mensuels. On ment beaucoup et effrontément. Jouissant d'un statut d'exonération prévu, les pasteurs nigériens sont payés de l'argent de poche au Cameroun. Les vrais salaires sont versés au Nigéria en même temps que les cotisations à la sécurité sociale. On s'est par exemple ainsi penché sur le cas d'un pasteur congolais de **l'église du combat spirituel à Douala**. Il ne pointe officiellement que 400 mille francs dans le mois, mais il habite dans une villa duplex à Denver à Bonamoussadi. Qui paye pour son train de vie ? L'argent de la dîme des fidèles doit pouvoir servir à quelque chose. Mais pas à payer des salaires à peu près confortables aux pasteurs camerounais qui savent déblayer le terrain et ne sont payés que 25 ou 40 mille francs mensuels.

Qu'il ne leur prenne surtout pas l'envie de grommeler, avec un tel salaire, on leur montre le chemin de la porte : proprement virés. Ils ne mettront surtout pas le nez dans la caisse de la dîme cotisée tous les jours. Là, c'est le domaine réservé des grands gourous nigériens, qui ambitionnent tous de s'acheter des jets privés, au frais de leurs ouailles camerounaises. **La World Mission Agency**, nos amis nigériens de Winners Chapel n'avait pas évalué que le statut officiel de cette ONG commise pour des œuvres humanitaires et des œuvres de bienfaisance au nom de Jésus, leur imposait également des réalisations concrètes sur le terrain. C'était une sorte de piège dans lequel ils sont royalement tombés.

Depuis qu'ils mettent l'ambiance des miracles dans la ville sans autorisation, **le Gouvernement camerounais attendait de voir la couleur des réalisations, écoles, hôpitaux ou autres orphelinats dans le pays. Nous n'avons rien vu jusqu'ici.** Mais l'argent de la dîme des Camerounais est collecté tous les jours. Il sert à enrichir les Nigériens, sous le regard impuissant et parfois complice des autorités administratives qui ne vont jamais au bout de leur logique, chaque fois qu'il faut mener la guerre au trouble à l'ordre public. Dans ce domaine, les églises du Nigeria n'ont peut-être rien inventé. Il existe au Cameroun une congrégation religieuse bientôt centenaire et qui est bien homologuée après quelques interdictions dans les années 70.

Celle-là au moins ne déleste pas les Camerounais de leur argent même si elle n'a jamais pris l'initiative du chantier de la moindre école. Les églises de réveil arrivées du Nigeria font peut-être mieux dans l'exaction et dans l'escroquerie. **Les épouses des Camerounais finissent toujours dans les bras des pasteurs** dont on demande encore à quelles écoles ils ont été formés, notre argent finit dans leurs poches. <http://www.camer.be/43039/10:1/cameroun-winners-chapel-la-grande-maffia-nigeriane-des-illumines-de-dieu-cameroun.html>

## Angola : 22 morts dans des affrontements entre la police et une secte évangélique

Fait religieux.com. (avec AFP) le 23.04.2015. Une opération de police menée dans la région de Huambo, au centre de l'Angola, s'est soldée par la mort de 22 personnes, 9 policiers et 13 membres d'une secte évangélique appelée « **Septième jour, la lumière du monde** ». Le 16 avril, la police s'est rendue dans la localité de São Pedro Sumé, où des centaines de membres de la secte vivent reclus, pour interpellier Julino Kalupeteka, le dirigeant de ce mouvement religieux illégal car non reconnu par les autorités angolaises. A leur arrivée dans la zone, les policiers ont rencontré une forte résistance et la tentative d'arrestation a donné lieu à des affrontements meurtriers pendant près de trois heures, avant l'arrestation finale du chef de la secte (...) La secte incriminée, qui **prévoit la fin du monde pour cette année** et incite ses fidèles à vivre coupés du monde, est une **branche dissidente de l'Église adventiste** du septième jour et compte 3.700 fidèles en Angola. Dans le pays, 83 églises, toutes chrétiennes, sont officiellement reconnues. Mais le ministère de la culture estime que près de 1.200 autres organisations religieuses, dont de nombreuses sectes, existent, qu'elles aient fait ou non leur demande de légalisation. La majorité des plus de 24 millions d'Angolais se disent catholiques, héritage de la colonisation portugaise, mais les Églises évangéliques drainent de plus en plus de fidèles et bâtissent des cathédrales géantes, comme en Amérique latine.

<http://www.fait-religieux.com/en-bref-1/angola-22-morts-dans-des-affrontements-entre-la-police-et-une-secte-evangelique#GoTeVJzozWJfO3us.99>

## Nigéria: Un pasteur déshabille et embrasse les fesses des femmes membres de l'église pour les aider à avoir un mari

03 04 15 Accra Business Tour. Le monde tire vraiment à sa fin... Quelque part au Nigéria, un pasteur invite les femmes membres de l'église qui sont encore sans mari et qui sont célibataires sur une plage où il leur a demandé de se déshabiller et de lui permettre d'embrasser leur fesses comme un signe de bénédiction pour avoir un potentiel mari le plus rapidement possible.

<http://accrabusinessstour.com/nigeria-un-pasteur-deshabille-et-embrasse-les-fesses-des-femmes-membres-de-leglise-pour-les-aider-avoir-un-mari/>

## Agressions contre des enfants: un mennonite plaide coupable

**Un membre d'une communauté mennonite orthodoxe du Manitoba a plaidé coupable à des accusations de voies de fait répétées contre des enfants.**

La Presse Canadienne le 07 avril 2015 – Winnipeg Canada. L'individu avait été accusé après que plus de 40 enfants eurent été retirés de la communauté. Les autorités soupçonnaient un certain nombre d'adultes de punir les enfants en les fouettant ou en les battant à coups de lanière. L'homme a plaidé coupable à six accusations, dont voie de fait et voie de fait armée. Les faits reprochés remontent jusqu'en 2010. Parmi les objets utilisés pour battre les enfants figuraient une lanière de cuir et un tisonnier... Dans un premier temps, 13 adultes avaient été accusés en regard à cette affaire. La Couronne a retiré les accusations contre neuf d'entre eux.

Le service de la protection de la jeunesse de la province a commencé à redonner la garde des enfants à leurs parents, l'an dernier. Ceux-ci ont dû accepter de suivre des directives s'ils veulent punir les enfants.

Plusieurs communautés mennonites refusent le progrès technologique et adhèrent à une interprétation stricte de la Bible. Même si plusieurs acceptent les punitions corporelles, les mennonites sont reconnus pour s'opposer à la violence. Ils rejettent notamment l'usage des armes.

<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/proces/201504/07/01-4858967-agressions-contre-des-enfants-un-mennonite-plaide-coupable.php>

## ISLAM RADICAL

**Un lycéen menacé de mort après la publication d'un journal spécial Charlie Hebdo**

AFP 21 mai 2015. Lycée Marcellin-Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés (France). Un élève scolarisé dans le Val-de-Marne et rédacteur en chef du journal de son lycée est l'objet de menaces de mort répétées depuis la publication fin janvier d'un numéro spécial Charlie Hebdo, a-t-on appris jeudi auprès de ses professeurs. En réaction aux attentats, Louis, 17 ans, avait fait paraître le 22 janvier un numéro spécial de "La Mouette bâillonnée", le journal du lycée, un établissement réputé de 2.300 élèves. Dans ce numéro titré "Je suis Charlie", des billets d'humeur, des poèmes, des dessins, mais aucune caricature de Mahomet. "C'était un hommage aux 17 victimes sans discrimination, pour les juifs, les journalistes, les policiers", explique Louis à l'AFP. Son lycée a été directement touché par les événements puisqu'un élève a perdu son père dans l'attaque de Charlie Hebdo, le correcteur Mustapha Ourrad, tandis que l'oncle d'une élève a été tué par Amédée Coulibaly dans l'Hyper Cacher à Vincennes. Dès le lendemain de la diffusion du journal, il découvre dans la boîte aux lettres du journal une enveloppe contenant la Une du fameux numéro sur laquelle ont été agrafés une croix gammée, un cercueil et une lettre de menace de mort. Il dépose plainte au commissariat...

Au total, sept menaces de mort lui ont été adressées depuis fin janvier, dont deux comportant une ou plusieurs balles. La dernière, qui remonte à début mai, avait "un goût d'ultimatum", selon lui.

"Cela dure depuis des mois. Au début, nous n'avons rien dit pour laisser l'enquête se faire, mais rien de concret n'a été fait", déplore Pascale Morel, professeur d'histoire, pour justifier le débrayage...

<http://www.nicematin.com/france/un-lyceen-menace-de-mort-apres-la-publication-dun-journal-special-charlie-hebdo.2222636.html>

**Un aller sans retour pour les candidates au jihad**

Euronews 28/05/15 - Contrairement aux hommes, rares sont les femmes jihadistes à pouvoir quitter la Syrie ou l'Irak. En février dernier, "trois adolescentes britanniques quittaient librement le Royaume-Uni pour venir grossir les rangs d'Etat islamique." : <http://fr.euronews.com/2015/03/01/jihad-nouvelles-images-des-adolescentes-britanniques-en-turquie/>

Une journaliste française, utilisant le pseudonyme 'Ana Erelle' s'est fait passer pour une candidate au jihad : "On a entamé un dialogue où moi, je me suis fait passer pour une fille que j'improvisais au jour le jour d'une vingtaine d'années, pas bête, mais vraiment sans repères. Je suis allée jusqu'à Amsterdam pour suivre les consignes qu'il m'avait donné et là tout a dérapé parce qu'il n'a pas respecté certaines de ses promesses, entre guillemets. Bilel s'est mis à me menacer et très vite, c'est son entourage" raconte-t-elle.

Il y aurait environ 600 occidentales qui auraient ainsi rejoint la Syrie ou l'Irak. Parmi elles, "Sarah", une adolescente française, originaire de l'Aude, aujourd'hui mariée à un Tunisien en Syrie. Ses parents se sentent complètement impuissants (<http://fr.euronews.com/2015/03/01/jihad-nouvelles-images-des-adolescentes-britanniques-en-turquie/>)

"Malheureusement, ce qu'on entend autour de ces jeunes qui partent, c'est l'espoir de vivre leur religion, que j'entends en tout cas à mon sens de leur secte, avec l'espoir bien entendu de pouvoir l'étendre au plus grand nombre d'habitants de cette terre. D'où le danger, d'où la gravité des choses" explique Samia Maktouf, avocate défendant les familles dont les enfants sont partis en Syrie. **Sur environ 600 occidentales qui auraient rejoint les rangs d'Etat islamique, seulement deux auraient réussi à s'échapper pour revenir en Europe.** La France vient d'annoncer la création de deux cellules de "community managers" pour lutter contre la propagande jihadiste sur internet.

<http://fr.euronews.com/2015/05/28/un-aller-sans-retour-pour-les-candidates-au-jihad/>

## Pierre Conesa : «L'appel d'air est au niveau du jihadisme salafiste»

SYLVAIN MOUILLARD, Liberation, 15 AVRIL 2015 - INTERVIEW **Pierre Conesa**. Ancien haut fonctionnaire au ministère de la Défense, Pierre Conesa enseigne à Sciences-Po et à l'ENA. Pour le compte de la Fondation d'aide aux victimes du terrorisme, il a publié en décembre le rapport *Quelle politique de contre-radicalisation en France ?*

### Où en est la lutte contre les sectes en France ?

La situation actuelle montre les limites du dispositif conçu pour lutter contre les dérives sectaires. Georges Fenech, ancien président de la Miviludes, expliquait que l'institution s'interdisait de toucher aux grands monothéismes ainsi qu'aux partis politiques sectaires, type Moudjahidin du peuple, au nom de la liberté de conscience et d'opinion. C'est un problème face à la montée du salafisme jihadiste, qui repousse les limites de la République. Ce mouvement a des objectifs politiques, et pas seulement religieux. Or, on se refuse à qualifier ce continuum intellectuel (...)

### Que faut-il faire ?

L'islam de France doit dire ce qu'il accepte ou non. Quand l'Union des associations musulmanes du 93 publie un texte qualifiant l'imam de Bordeaux, Tareq Oubrou, d'«*enjuivé*», il faut le dénoncer. Les autorités politiques doivent le faire aussi. Le salafisme ne doit pas forcément être interdit, mais au moins interrogé. Cela permettrait de sortir de ce problème récurrent de la stigmatisation de l'islam. En cas de dérive, on pointerait du doigt non pas «l'islamisme», ce qui peut nourrir les amalgames, mais le salafisme...

### Pourquoi utiliser la grille d'analyse d'une dérive sectaire ?

L'avantage, c'est qu'une grille juridique existe déjà et qu'elle permet de traiter ce problème comme les autres dérives sectaires. Quand il y a, par exemple, des cas d'abus de faiblesse sur des mineurs qu'on aide à partir en Syrie, la loi de protection des mineurs permettrait d'intervenir. Ce n'est pas évident, bien sûr, car les choses se passent souvent loin de la France. Au-delà de la protection de l'enfance, il existe le dispositif pénal classique qui doit être appliqué systématiquement à l'encontre des prédicateurs qui tiennent des discours antisémites ou d'appels à la violence.

[http://www.liberation.fr/societe/2015/04/15/l-appel-d-air-est-au-niveau-du-jihadisme-salafiste\\_1242075](http://www.liberation.fr/societe/2015/04/15/l-appel-d-air-est-au-niveau-du-jihadisme-salafiste_1242075)

## JUDAISME RADICAL

### À Londres, des ultra-orthodoxes juifs interdisent aux femmes de conduire

Par La rédaction numérique de RTL , Avec AFP publié le 29/05/2015. Les femmes de la communauté juive orthodoxe Belz n'ont pas le droit de conduire leurs enfants à l'école en voiture. "On a constaté une **recrudescence d'incidents avec des mères d'élèves qui ont commencé à conduire des voitures**, ce qui va à l'encontre de nos règles de décence", dit la lettre signée par le "management spirituel" de la communauté Belz.

Une idée jugée "totalement inacceptable" par le gouvernement britannique

La ministre britannique de l'Éducation Nicky Morgan a qualifié l'idée de bannir des enfants de l'école si leur mère les y conduit en voiture de "totalement inacceptable dans la Grande-Bretagne moderne"... Dina Brawer, représentante au Royaume-Uni de l'Alliance féministe du judaïsme orthodoxe, a également critiqué une interdiction "honteuse" et "dérangeante". "Il s'agit d'une question de contrôle et de pouvoir de l'homme sur la femme" et "ce n'est dans ce sens pas différent de l'interdiction de conduire faite aux femmes en Arabie Saoudite", a insisté la représentante dans une interview à l'hebdomadaire Jewish Chronicle (...)

"Cela n'a rien à voir", s'est offusqué Yanky Eljanu, membre de la communauté Belz. "**En Arabie Saoudite, les femmes risquent d'être fouettées. Si une femme décide de prendre le volant dans notre communauté, il ne se passera rien**". Une autre membre de la communauté, Judith Stein, réfute, elle aussi, sur son blog toute oppression de la femme. "Je ne me sens pas dégradée, opprimée. Je vis ma vie de cette manière parce que je l'ai choisi. La femme est considérée comme une pierre précieuse, un diamant, qu'il s'agit de préserver à tout prix."

<http://www.rtl.fr/actu/international/londres-des-ultra-orthodoxes-juifs-interdisent-aux-femmes-de-conduire-7778535097>

## LA GRANDE MUTATION

### Un ancien chercheur au CNRS devenu gourou arrêté

**200 personnes avaient rejoint le mouvement, "La grande mutation", de cet ancien chercheur âgé de 77 ans.**

REPLAY / INFO RTL- PAR GEORGES BRENIER , CLAIRE GAVEAU, 09/04/2015. Jamais le gourou d'une secte n'avait eu un CV aussi impressionnant. Docteur ès sciences, agrégé de physiologie et de biochimie, ancien chercheur au CNRS et professeur dans une université parisienne... Cet homme de 77 ans proposait des gages sérieux pour les fidèles. Dans les faits, environ 200 hommes et femmes avaient rejoint son mouvement, "La grande mutation". Placés en garde-à-vue dans les locaux de l'Office central pour la répression des violences aux personnes

(ORCVP), le septuagénaire et cinq de ses proches ont été mis en examen par un juge d'instruction parisien le 26 mars dernier pour "abus de faiblesse". Le gourou, en toute modestie, se présentait comme "le sauveur de l'humanité". Il jurait notamment avoir parcouru 22 planètes différentes avant de revenir sur Terre. La raison ? Pour que ses disciples accèdent à l'amour céleste. **Avec son vulgaire pendule, l'ancien chercheur racontait pouvoir guérir le Sida ou n'importe quelle sorte de cancer.** D'après les policiers de l'Office central pour la répression des violences aux personnes, le scientifique exerçait une redoutable emprise psychologique sur ses troupes. **Beaucoup d'entre eux avaient stoppé leurs traitements médicamenteux** et s'étaient coupés de leurs familles et de leurs proches, uniquement pour, à leur tour, devenir éternels.....  
<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/l-ancien-chercheur-au-cnrs-devenu-gourou-arrete-7777318865>

## MAGNETISEUR

### **Cannes: deux ans de prison à un magnétiseur aux mains baladeuses**

Nice Matin 27 mai 2015. **Un magnétiseur aux méthodes peu orthodoxes a été condamné mercredi au tribunal correctionnel de Grasse à deux ans de prison pour agression sexuelle.** Il prodiguait des soins à une femme en lui "libérant ses chakras sexuels" apposant ses mains et des pierres à des endroits intimes. L'individu est un récidiviste. Déjà condamné à six ans fermes par le tribunal de Nice, il pratiquait des cunnilingus pour soigner des sciatiques.  
<http://www.nicematin.com/cannes/cannes-deux-ans-de-prison-a-un-magnetiseur-aux-mains-baladeuses.2229851.html>

## OGYEN KUNZANG CHOLING (OKC)

### **Bruxelles: le juge rejette la comparution par vidéo-conférence d'un gourou présumé**

La capitale.be 02 06 15 - La 89e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles a rejeté mardi la demande de Robert S., fondateur de la communauté Ogyen Kunzang Choling (OKC), qui est considérée comme une secte, de comparaître par vidéo-conférence à son procès...Le procès concerne des activités illicites de l'OKC, soupçonnée d'avoir escroqué de nombreuses personnes, ainsi que des faits de mœurs dont est suspecté son dirigeant. L'avocat de Robert S., Me Quentin Wauters, avait demandé au tribunal d'organiser une comparution par vidéo-conférence de son client étant donné que celui-ci, qui vit en Espagne, est en mauvais état de santé et que ses médecins lui déconseillent de se déplacer. Le juge a estimé qu'il n'y avait lieu de faire droit à aucune de ces demandes, Robert S. pouvant tout à fait se faire représenter par son avocat sans que les droits de la défense, ou ceux du ministère public, ne soient mis à mal. Ensuite, le juge a fixé les audiences du procès aux 4, 5, 7, 8, 18, 19, 21 et 22 janvier 2016. Il a également prévu les 25, 26, 28 et 29 janvier 2016 pour d'éventuelles audiences supplémentaires. Onze personnes physiques et morales liées à l'OKC sont soupçonnées d'avoir escroqué des dizaines de personnes et d'avoir abusé de leur confiance dans le cadre des activités de cette communauté bouddhiste à Bruxelles. Par ailleurs, Robert S. seul devra aussi répondre de faits de mœurs commis en 2007.  
<http://www.lacapitale.be/1301486/article/2015-06-02/tribunal-correctionnel-de-bruxelles-le-juge-rejette-la-comparution-par-video-con>

### **Secte OKC : viols avec tortures corporelles**

J.-P.D.S. - L'Avenir 05.05.2015- Le gourou, Robert Spatz, avait trouvé un prête-nom pour s'installer à Aiseau-Presles, en février 2001. Il y aurait violé une mineure jusqu'en janvier 2003. Le procès de la secte OKC, de son gourou, de sa constellation de sociétés et de ses sept coprévenus n'en est qu'aux préliminaires. Hier après-midi, le tribunal correctionnel de Bruxelles a été saisi d'une demande du principal prévenu, via son avocat, Me Quentin Wauters, en vue d'obtenir des audiences en vidéo conférence. En effet, Robert Spatz, 71 ans, réside dans le Sud de l'Espagne où son état de santé est précaire. Il voudrait que le procès puisse commencer mais en restant là-bas...

**Et la santé sexuelle?** *«Des problèmes de santé depuis 1962? Ça n'a pas empêché M. Spatz de voyager en Inde, au Tibet, dans le Sud de la France, en Espagne... Quand il a été convoqué à Digne-les-Bains, il a fait savoir qu'il souffrait d'un mal qu'il avait lui-même qualifié de mystérieux. Mais il multipliait les agressions sexuelles sur des jeunes femmes et sur des mineures, des 'initiations', comme il dit! Et il multipliait les montages fiscaux. En 2000, il est au plus mal mais il va s'installer clandestinement à Aiseau-Presles et il commet à nouveau des viols et des attentats à la pudeur sur une mineure, jusqu'en 2003! Pas d'avion, pas de train? Le médecin légiste ne voit pas de contre-indication. Et il peut venir en ambulance!»,* a rétorqué le magistrat de l'accusation.

En fait, en plus des faits d'escroquerie, de détournement, de blanchiment, d'évasion fiscale, des rapt et séquestrations d'enfants, à Bruxelles et en France, Robert Spatz répond aussi d'un faux contrat de bail, signé par un haut fonctionnaire européen – un coprévenu – pour résider discrètement rue de l'Église à Aiseau-Presles, en gardant un domicile fictif à Bruxelles. Selon l'accusation, il y a perpétré des viols et des attentats à la pudeur, avec tortures corporelles sur une mineure qu'il avait embrigadée avec sa compagne – également poursuivie – dans son «Domaine de la Claire Lumière»... Cette victime de faits de mœurs est la cinquième recensée par le parquet.  
[http://www.lavenir.net/cnt/dmf20150505\\_00643850](http://www.lavenir.net/cnt/dmf20150505_00643850)

# SCIENTOLOGIE

## Centre de désintoxication : l'Église de scientologie déboutée

Radio-Canada.Mise, 9 juin 2015. **La Commission des affaires municipales de l'Ontario rejette le projet de centre de désintoxication de l'Église de scientologie à Milton, en banlieue de Toronto.**

Trois ans après la fermeture par la santé publique de son centre à Trois-Rivières, l'Église, connue pour des fidèles comme Tom Cruise et John Travolta, voulait transformer une résidence unifamiliale d'un secteur rural de Milton en établissement de traitement pour toxicomanes. Toutefois, la Commission ontarienne des affaires municipales a refusé sa demande...la maison en question fait partie de la ceinture verte provinciale et n'est pas reliée au réseau d'eau et d'égout municipal.

En 2012, l'agence de la santé de la Mauricie **forçait la fermeture de l'établissement Narconon de Trois-Rivières en raison de pratiques dangereuses**, incluant la sudation des patients, cinq à six heures par jour, combinée à une prise massive de vitamines. À Trois-Rivières, **la thérapie coûtait environ 7000 \$ par mois.**

Depuis 2011, **trois personnes sont mortes dans le plus grand centre de Narconon, en Oklahoma**, aux États-Unis. De multiples poursuites pour négligence et fraude ont été déposées contre le centre de désintoxication depuis ces décès. Narconon dit gérer des dizaines de centres de désintoxication dans 26 pays.

<http://ici.radio-canada.ca/regions/ontario/2015/06/09/006-eglise-scientologie-centre-desintoxication-milton-deboutee.shtml>

## Catastrophes naturelles au Népal: présence controversée de « ministres » de la Scientologie

Agence QMI, Journal de Montreal.18.05.15 - **Déjà très controversée, l'Église de scientologie tente d'étendre son emprise dans le monde en se portant à la rescousse des victimes de catastrophes naturelles.**

Des brigades de ministres du culte volontaires se sont ainsi rendues au Népal récemment pour apporter du réconfort psychologique aux rescapés des récents tremblements de terre, rapporte le site Global Post.

Ces « ministres » de la Scientologie emploient des techniques qui « n'impliquent pas de médicaments ou d'équipements médicaux », écrit le site Global Post.

« Ces techniques recourent à des commandes verbales accompagnées de touchers légers, comme celle qui consiste à passer les doigts le long de la colonne vertébrale d'une personne. »

La Scientologie prétend que ces techniques sont tout simplement « miraculeuses » et permettent de guérir rapidement les traumatismes psychologiques et même de soulager les atteintes physiques.

Ces affirmations ont été fortement dénoncées. C'est ainsi que l'ancienne présidente de l'Association psychiatrique américaine, Nada Stoland, a affirmé que l'efficacité de ces techniques n'a « jamais été démontrée par des tests scientifiques de quelque nature que ce soit ».

De plus, Mme Stoland note que les représentants de l'église sont très peu formés. « La Croix-Rouge exige que les psychiatres suivent une formation rigoureuse avant de se rendre sur les sites des catastrophes naturelles », a-t-elle expliqué à Global Post.

<http://www.journaldemontreal.com/2015/05/18/catastrophes-naturelles-au-nepal-presence-controversee-de-ministres-de-la-scientologie>

# TABITHA'S PLACE

## L'ancien adepte de la communauté de Sus à l'origine de l'enquête se confie

Mercredi 17 juin 2015- France Bleue Béarn. Né au château de Sus, cet ancien adepte de la communauté, y a vécu jusqu'à sa majorité. Le jeune homme raconte son enfance, son adolescence, les sévices et aussi les raisons de son départ, alors que ce mardi, dix personnes appartenant à "Tabitha's place" ont été interpellées dans le Béarn.

C'est son père qui a porté plainte. Une plainte qui a entraîné l'opération de gendarmerie de ce mardi. Mais c'est lui qui est le premier de sa famille à être parti. Un premier départ dès ses 18 ans, avorté au bout de deux mois. Simon (le nom a été changé pour préserver son anonymat) a rompu définitivement avec la communauté de Sus en 2007.

**Le jeune homme de 27 ans raconte qu'il a été victime de châtiments corporels tous les jours, et même plusieurs fois par jour :** "On est puni pour toutes sortes de motifs. Pour un oui ou pour un non... Parce qu'on a demandé à manger quand on avait faim par exemple."

Lorsque, en 2011, deux députés de la commission parlementaire sur les sectes visitent le château, ils y rencontrent **des enfants qui ne connaissent pas Zidane**. Pas même le nom du Président de la République.

**Une famille encore dispersée.** Le frère de Simon l'a rejoint deux ans après son départ, dès sa majorité. Son père a ensuite été exclu en 2010, et celui-ci a récupéré la garde de deux de ses filles. Son épouse et un cinquième enfant lourdement handicapé sont encore au château de Sus. Avec son frère, Simon a monté son entreprise artisanale. Il tente de venir en aide aux autres jeunes qui quittent la communauté. Et il espère pouvoir sortir du château son frère handicapé.

## TANTRISME

### Ile Maurice : Quatre morts retrouvés dans un temple tantrique

L'Express de l'île Maurice , 13 juin 2015. L'horreur dans l'île Soeur. Comme rapporté par la presse mauricienne, les corps de 13 personnes, dont quatre sans-vie, ont été retrouvés hier en début de soirée dans un centre de méditation hindou quasi-désaffecté de Belle-Rive.....

Le drame est survenu lors d'une séance longue de méditation. C'est lors de son réveil qu'une des personnes participant à cette séance a alerté la police. Neuf personnes ont dû être admises d'urgence à l'hôpital de Flacq. Interrogées après leur réveil, les autres convives de cette séance, complètement abasourdis, n'ont pas pu expliquer les causes du drame. Selon les informations du *Quotidien*, ces personnes "avaient décidé, jeudi, d'ingurgiter une substance inconnue et de méditer en apnée".....

Les autopsies menées sur les quatre personnes décédées ont montré un taux élevé de monoxyde de carbone dans leurs corps, ajoute pour sa part L'Express de l'île Maurice. Selon les enquêteurs, les émanations venaient d'un générateur fonctionnant à l'essence placé dans une chambre non aérée. En effet, le temple quasiment neuf n'était pas connecté au réseau électrique.....

Le gourou, admis en service cardiologie dans un état jugé préoccupant, devrait être entendu prochainement par les enquêteurs en cas d'amélioration de son état de santé.

## TEMOINS DE JEHOVAH

### Les Témoins de Jéhovah ne pourront pas construire une «salle du royaume»

L'Alsace 09.06.15. Archives AFP /Jean-Christophe Verhaegen. Les habitants de Deyvillers refusaient en bloc la construction d'une salle de prières de 1500 places par les Témoins de Jéhovah. Les Témoins de Jéhovah ne pourront pas construire une vaste «salle du royaume» sur un terrain leur appartenant à Deyvillers, après le rejet par le Conseil d'Etat de leur ultime recours devant la justice française, a-t-on appris ce mardi de source judiciaire...un feuilleton procédural né il y a plus de dix ans, et qui suscitait une longue polémique. Le projet de «salle du royaume» avait été vivement contesté par les 1500 habitants de Deyvillers, qui s'étaient mobilisés à travers une pétition et même un «référendum» officieux - qui s'était soldé par 98% de «non» au projet...**les Témoins de Jéhovah...font toujours l'objet d'une vigilance de la part des autorités en France, où la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires considère certaines de leurs croyances «problématiques».**

<http://www.lalsace.fr/actualite/2015/06/09/les-temoins-de-jehovah-ne-pourront-pas-construire-une-salle-du-royaume>

### Témoin de Jéhovah, elle refuse la transfusion sanguine et meurt avec son fœtus

08-04-2015 - metronews. **SANG SACRÉ - En Australie, les médecins ont diagnostiqué une leucémie sur une jeune femme de 28 ans, enceinte de sept mois. Celle-ci était opérable mais a refusé une transfusion sanguine. Elle est finalement décédée, tout comme le fœtus âgé de 7 mois qu'elle portait...**

C'est un véritable drame qui s'est tramé dans un hôpital de Sydney, en Australie. Une jeune femme de 28 ans, enceinte de 7 mois, est admise à l'hôpital Prince of Wales... Elle souffre de leucémie. Les médecins connaissent cette pathologie et pour eux, il n'existe qu'un seul traitement : faire accoucher la femme par césarienne et lui administrer une chimiothérapie. Traitement qui ne peut se faire sans une transfusion sanguine.

Mais ce qu'ils ne savaient pas, c'est que la jeune femme est témoin de Jéhovah. Et malgré son état, malgré les informations des médecins qui lui ont dit qu'elle risquait de mourir, elle refuse la transfusion qui aurait pu lui sauver la vie. **"Avec son refus de recevoir une transfusion sanguine, nous n'étions pas en mesure de pratiquer une césarienne qui aurait pu sauver le fœtus, a expliqué son médecin, le docteur Kidson-Gerber...En Australie, légalement, la mère a le droit de prendre des décisions pour elle et pour son fœtus". Le médecin a ajouté que "lui administrer une chimiothérapie sans transfusion l'aurait tuée".**

<http://www.metronews.fr/info/australie-temoin-de-jehovah-elle-refuse-la-transfusion-sanguine-elle-meurt-avec-son-ftus/modh!PngcHWyOy5a5c/>

# TRAVAILLEUSES MISSIONNAIRES « L'EAU VIVE »

## Le malaise des anciennes Travailleuses missionnaires de « L'Eau vive »

**Une cinquantaine d'anciennes Travailleuses missionnaires de l'Immaculée ont quitté leur communauté ces dix dernières années...** La Croix 16.07.14 - Dans ces établissements, un travail effréné et un climat semble-t-il très autoritaire ont poussé certaines Travailleuses missionnaires de l'Immaculée à porter plainte. Plusieurs font part d'un malaise et demandent une réforme de cette association internationale laïque connue pour ses restaurants « L'Eau vive » et rattachée au tiers ordre des Grands Carmes. Près de 50 départs depuis 2005, 15 plaintes déposées au printemps à l'Avref (association d'Aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles)... Derrière le sourire et les chants dont elles régalaient, en costume traditionnel, les clients des restaurants « L'Eau vive » qui ont fait leur notoriété, un profond malaise traverse la communauté des Travailleuses missionnaires de l'Immaculée (TM).

À visage découvert ou dans l'anonymat (1), originaires du Burkina Faso et du Cameroun, une quinzaine d'entre elles évoquent les mêmes difficultés rencontrées au cours des quinze ou vingt années qu'elles ont passées dans cette communauté.

« Nous avons quitté notre pays très jeunes, attirées par la vie consacrée, mais nous nous sommes retrouvées à travailler à un rythme effréné dans les restaurants : lever à 5 h 30, prière, gymnastique, lectures, travail, et coucher à minuit, après avoir servi le dernier client... Tu peux passer des années ainsi, sans une minute pour réfléchir, discerner, évoluer humainement et spirituellement », résume Émilienne, 40 ans, aujourd'hui aide-soignante en région parisienne, et menant toujours une vie consacrée.

C'est au cours d'une session organisée à Rome par les supérieures majeures pour les formatrices de communautés internationales que cette Burkinabée, dévouée à cette famille spirituelle où elle était entrée à 16 ans et avait fait ses « épousailles » (2), a un « déclic » : « J'ai pu mesurer le gouffre qui nous séparait des autres congrégations : nous vivions en autarcie sans les clés d'une vraie liberté intérieure », explique Émilienne, partie en 2010 après un long discernement avec une accompagnatrice spirituelle extérieure.

**Passeport confisqué par les responsables, courrier lu en public, logement en dortoir, sans ressources personnelles** (5 € à 15 € mensuels tout au plus), **communication restreinte avec la famille et interdiction de lier amitié avec les clients du restaurant** : la plupart se plaignent d'un **climat autoritaire infantilisant**.

Camerounaise, Gracia, elle, a quitté les TM en 2006 et mène des études de droit : « Je ne peux pas dire que je me suis trompée de vocation, mais elles ne savent pas entretenir leurs vocations... J'aurais aimé qu'elles tiennent compte de nos aspirations et de notre charisme personnel. Même après seize ans chez les TM, j'étais considérée comme la petite nouvelle qui n'a pas son mot à dire, aucune idée à apporter... J'étouffais, j'avais besoin de donner le meilleur de moi-même. »

Comme Gracia, **la plupart de ces femmes, recrutées à 14, 16 ou 18 ans dans leur pays, expriment une même frustration de ne pas avoir reçu de formation solide, contrairement à ce qu'on leur avait promis**. « Lorsque j'ai demandé à étudier, on m'a répondu que Jésus n'avait pas de diplôme... », confie Astrid.

Elles déplorent aussi un **manque de considération et de soin**, ainsi qu'un défaut de respect du for interne. « On nous demandait de tout dire à une TM au cours de dialogues mensuels, mais ensuite, elle répétait aux responsables et cela nous retombait dessus », glisse Marie-Amélie. Émilienne, chargée de la

formation des jeunes, se souvient : « Le carme qui accompagnait les TM me faisait un compte rendu et moi je faisais remonter à Rome. "Dans une famille, on se dit tout", justifiaient les responsables. »

Sollicités par *La Croix*, **les Grands Carmes n'ont pas souhaité répondre**, précisant ne pas avoir de contact direct avec les TM. Membre du conseil de direction international de la Famille missionnaire Donum Dei, Magali Gausson dit prendre acte de leur « frustration de n'avoir pas trouvé auprès de nous ce qu'elles cherchaient, ou rêvaient », mais rejette ces critiques. **Elle estime que ces témoignages « émanent de personnes qui maintenant souhaitent avant tout s'installer en France**. Elles ont perdu le sens de leur vocation première et, avec, le sens de ce qu'elles voulaient vivre. »

De leur côté, les anciennes missionnaires refusent de se situer « contre » leur communauté. Certaines se disent même toujours attachées et reconnaissantes, mais espèrent un « changement du système ». « En aucun cas nous ne souhaitons que cette communauté se désagrège. Mais que l'Église prête attention, désigne des prêtres pour l'accompagner dans une thérapie interne, car beaucoup souffrent à l'intérieur, assure Pascal, ancien de la branche masculine des TM. Dans toutes les maisons où je suis allé, les plaintes des filles, dès que les responsables avaient le dos tourné, étaient les mêmes... » Comme Émilienne ou Gracia, lui aussi dit avoir cherché à insuffler un changement de l'intérieur, mais avoir été marginalisé avant de jeter l'éponge.

**Aujourd'hui, toutes ces femmes se retrouvent sans rien : la plupart n'ont pas de cotisations pour la retraite**, nul document attestant de leurs compétences professionnelles et, pour tout dédommagement, 300 €, ainsi que le prix d'un billet aller simple pour leur pays d'origine.

**Céline Hoyeau**

(1) Certains prénoms ont été changés.

(2) Engagement définitif, après les « fiançailles ».

16/7/14 - 11 H 01



## Une ancienne Travailleuse missionnaire dépose plainte à Caen

La Croix 20/4/15 - C.H. Une plainte a été déposée au parquet de Caen, le 17 mars dernier, pour « exploitation par le travail et réduction en esclavage » contre la Famille Missionnaire Donum Dei, une association internationale laïque connue pour ses restaurants « L'Eau vive » et rattachée au tiers ordre des Grands Carmes. La plaignante, qui a souhaité garder l'anonymat, est une jeune Africaine, arrivée en France en 2002 à l'âge de 21 ans comme Travailleuse missionnaire (TM). Au sein de sa communauté, elle affirme avoir été obligée de travailler plus de 16 heures par jour, sans salaire (si ce n'est l'équivalent de 10 € par mois pendant cinq mois), d'abord au restaurant de l'Eau Vive à Marseille, puis à Domrémy, Lisieux et Rome. Jusqu'au jour où, en 2011, elle a décidé de fuir, sans ses papiers, un matin, pendant que les autres TM étaient à la messe.

« Je n'arrivais plus à prier, j'étais épuisée et ma vie intérieure était réduite à rien. Les responsables m'ont vendu une vocation qui n'existait pas. Je pensais être religieuse mais j'ai réalisé que nous n'étions pas de vraies consacrées et que les TM nous déclaraient comme bénévoles internationales. Elles m'avaient dit en outre que je pourrais poursuivre mes études, mais chaque fois que j'ai demandé à pouvoir passer mon bac, elles m'ont répondu que vivre l'obéissance suffisait pour être missionnaire », affirme-t-elle.

Sa plainte porte sur les années passées à Lisieux, au service de l'Ermitage Sainte-Thérèse.

Interrogée par la Croix, la Famille missionnaire Donum Dei rappelle que « *les relations des TM de l'Immaculée au sein de la FMDD ne sont pas des relations 'travailleur-employeur', mais celles de 'membres' de communauté exerçant ensemble une activité commune au service des autres, comparable à celle des religieuses infirmières dans les hôpitaux, centres de soins, maisons de retraite. Leur activité est déterminée selon les règles de la Famille missionnaire Donum Dei qui sont respectueuses du bien-être de chacune et cela sous la vigilance d'une responsable locale qui veille à l'équilibre de vie* ».

De son côté, le P. Olivier Ruffray, recteur du sanctuaire de Lisieux qui est lié par une convention aux Travailleuses missionnaires pour qu'elles assurent la bonne marche de l'Ermitage Sainte-Thérèse, se dit « surpris » par cette plainte. « *Les Travailleuses missionnaires que je vois à Lisieux me semblent épanouies, je suis attentif à ce que leur travail puisse correspondre à leur vie communautaire* », souligne-t-il, se disant « *vigilant en attendant les résultats de l'enquête* ».

Le témoignage de cette Africaine de 34 ans, aujourd'hui en attente de son titre de séjour, sans emploi, prise en charge par le 115 avec son enfant de 2 ans, s'ajoute à celui de plusieurs anciennes TM qui ont quitté la communauté ces dernières années.

Regroupées au sein d'un collectif soutenu par l'Avref (association d'aides aux victimes des dérives dans les mouvements religieux en Europe et en France), elles demandent une réforme de la Famille Missionnaire Donum Dei.

**Une visite canonique a été sollicitée à Rome, mais n'a pas encore commencé.** Selon une source proche du dossier, la question de la protection sociale des TM serait toutefois « en cours de régularisation » avec la Cavimac.

<http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/France/Une-ancienne-Travailleuse-missionnaire-depose-plainte-a-Caen-2015-04-20-1304438>

## Droit de réponse de l'Association des travailleuses missionnaires

la Croix 26/6/15 - L'article intitulé « Une ancienne Travailleuse missionnaire dépose plainte à Caen », publié sur le site Internet du journal la Croix le 20 avril 2015, met en cause l'Association des Travailleuses Missionnaires...Il convient de rappeler que les lieux d'accueil et de restauration dénommés « Eau Vive » constituent pour les Travailleuses Missionnaires un cadre au sein duquel s'épanouissent la vie spirituelle de la Communauté et la mission d'apostolat de ses membres, par l'accueil et l'écoute des pèlerins ce, à travers une restauration dont le dessein n'est aucunement économique. La plaignante alléguée, ex-Travailleuse Missionnaire, aurait notamment dénoncé avoir travaillé plusieurs années sans percevoir de salaire.

Cette accusation est dénuée de sens dès lors que les membres d'une communauté religieuse comme celle des Travailleuses Missionnaires – intègrent librement la Communauté et choisissent tout aussi librement de mettre leur activité au service de celle-ci, laquelle prend en charge ses membres et pourvoit à leurs besoins.

Les membres de la Communauté n'en sont pas salariés et ne sauraient l'être puisque ce n'est pas le lien qui les unit à la Communauté : ses membres exercent une activité commune aux services des autres, comparable à celle des religieuses infirmières dans les hôpitaux, centres de soins et maisons de retraite.

Si les centres d'accueil pour pèlerins sont logiquement ouverts 7 jours sur 7, les Travailleuses Missionnaires ne sont évidemment pas présentes de façon continue ; elles bénéficient toutes de temps de repos et de détente ainsi que d'heures d'études et d'office, notamment grâce à un roulement entre elles.

De nombreuses Travailleuses Missionnaires – encore membres de la Communauté ou l'ayant quittée – en témoignent.

L'accusation selon laquelle on aurait pris son passeport à cette jeune femme est tout aussi mensongère. Elle indique elle-même qu'elle a circulé en Europe, notamment en Italie (à Rome) et dans un autre pays européen dont elle souhaite taire le nom.

À cet égard, il est important de souligner que toutes les Travailleuses Missionnaires bénéficient d'un titre de séjour, dont le renouvellement est régulièrement demandé par la Communauté.

Dans la mesure où les Travailleuses Missionnaires sont prises en charge par la Communauté, elles sont également affiliées à un régime d'assurance maladie : soit à la Cavimac, organisme de sécurité sociale dédié aux cultes religieux, soit au régime d'Entraide Missionnaire Internationale.

Enfin, il convient de préciser que le foyer d'accueil spirituel de Lisieux est géré par l'association Ermitage Sainte Thérèse, la Famille Missionnaire Donum Dei se contentant d'apporter son concours au fonctionnement de ce lieu.

En définitive, il semble que, sa vocation missionnaire l'ayant quittée, cette ex-travailleuse missionnaire s'en prenne de manière injustifiée à la famille Donum Dei et à la Communauté des Travailleuses Missionnaires.

<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Droit-de-reponse-de-l-Association-des-travailleuses-missionnaires-2015-06-26-1328242>

## VAUDOU

### La grande prêtresse vaudou renvoyée en correctionnelle

Le Parisien, Frédéric Naizot, 03 Mai 2015. Marly-la-Ville. Le pavillon où se déroulaient les cérémonies orchestrées par Mélite J. La prêtresse vient d'être renvoyée devant le tribunal correctionnel. (LP/Fr.N.)

La prêtresse présidait le rituel vaudou : elle devra s'expliquer devant le tribunal. Mélite J., 65 ans, vient d'être renvoyée avec ses deux filles et son mari devant le tribunal correctionnel par un juge d'instruction de Pontoise. Ce procès d'une secte présumée, une première dans ce département, aura lieu dans les prochains mois.

Marly-la-Ville : Sylvie a passé 18 ans sous la coupe de la prêtresse vaudou. Voyante, guérisseuse, celle qui se faisait appeler « Maman » par ses fidèles est poursuivie pour avoir « frauduleusement abusé de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse de personnes en état de sujétions psychologique ou physique ». Une qualification juridique qui recouvre parfaitement la notion de secte, comme en témoignent les nombreux fidèles de la communauté antillaise, originaire de toute l'Île-de-France, **atteints psychologiquement mais aussi dépouillés financièrement**, qui ont porté plainte ou ont été entendus.

L'enquête des gendarmes de la brigade de Montmorency (Val-d'Oise) a débuté en 2006. Les premiers témoins décrivent des cérémonies hallucinantes. Dans le temple, **des dizaines de poulets sont sacrifiés à coup de sabre** au cours de la nuit, quelquefois des chèvres. Les adeptes sont aspergés de sang dans un rituel de purification. En transe, la prêtresse change de voix, habitée dit-elle par les Saints qui s'adressent aux fidèles. Elle brandit un crâne humain, ses filles jouent du tambour.

Des scènes d'hystérie collective racontées par des fidèles qui préfèrent, à l'époque, rester anonymes, parfois par peur des maléfices. Ils détaillent aussi une organisation précise. Les fidèles réunis constituent la « société », et parmi eux figurent **les « initiés debout » et les « initiés couchés »**. **Et tout au sommet de la pyramide, « Maman »**, assistée de son mari, qui veille à la sécurité.

Les premières plaintes qui arrivent en 2007 décrivent les cérémonies qui regroupent toute la nuit des dizaines de personnes dans une salle exigüe. Il est aussi question de violences, d'humiliations et, au final d'emprise sur des hommes et des femmes qui ont souvent rejoint le temple par le bouche à oreille, après avoir rencontré de graves difficultés dans leurs vies, des deuils, parfois d'enfants, des séparations, des problèmes de santé.

L'argent était aussi au cœur du fonctionnement tarifé du temple. **Autour de 100 € la simple consultation, 3 000 € pour un « travail », plus de 10 000 € pour une initiation, sans compter les nombreux dons en nourriture** à effectuer pour les saints et à partager lors des cérémonies. Certaines victimes ont évalué les sommes versées au fil des années à des dizaines de milliers d'euros. « La déstabilisation mentale, la captation de la richesse des fidèles, la rupture avec les relations passées, l'embrigadement des enfants, le langage propre au groupe, l'engagement exclusif auprès de celui-ci, l'atteinte à l'intégrité physique et psychique... La plupart des critères définis par les différentes commissions d'enquêtes parlementaires qui ont travaillé sur les dérives sectaires sont réunis dans ce dossier », souligne Me Frédéric Aguilon, avocat de plusieurs parties civiles. « Les sujets étaient complètement laminés, infantilisés, mis sous la pression du groupe. **Ils ont contracté des prêts, vendu des maisons.** »

#### La famille conteste l'accusation de dérive sectaire

« Nous ne souhaitons pas nous exprimer avant le procès. La procédure est en cours. » Contactée, la famille n'a pas souhaité présenter sa défense avant l'audience. Au cours de l'instruction, Mélite J. a reconnu des services payants, les tarifs, tout en comparant son activité à celle d'un avocat ou un psychiatre.

Elle a assuré qu'il n'y avait aucune obligation de présence. Si elle admet que les personnes venaient vers elle en situation de fragilité, son but était justement de les aider et les apaiser. Elle a réfuté toute technique d'emprise mentale par l'humiliation. Elle qualifie aussi les sacrifices de « coutume guadeloupéenne ». Une de ses filles conteste formellement le terme de secte. Au cours de l'enquête, il est aussi apparu que la majorité des membres du temple ont contesté appartenir à un mouvement sectaire, insistant sur la liberté qui était la leur d'assister ou non aux cérémonies, estimant aussi le prix des prestations raisonnables. Après un premier témoignage, certains sont toutefois revenus sur leurs déclarations en venant déposer plainte, indiquant être sous l'emprise de « Maman » lors de leur première déposition.

<http://www.leparisien.fr/marly-la-ville-95670/marly-la-grande-pretresse-vaudou-renvoyee-en-correctionnelle-03-05-2015-4742073.php>

# 4) MIVILUDES: RAPPORT ANNUEL

## Complotisme et discours New Age sur internet au menu du rapport anti-sectes

Fait-Religieux.com , avec AFP le 05.05.2015.

**La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a rendu public le 4 mai son rapport 2013-2014, qui met en lumière « les ravages du complotisme » et la résurgence des mouvances New Age sur internet.** Ce rapport a été bouclé en novembre dernier mais remis seulement le 30 avril au cabinet du premier ministre Manuel Valls, dont dépend la Miviludes.

Une représentation New Age. « *La remise du rapport a été différée pour des raisons évidentes après les attentats de janvier* », a déclaré le président de la Miviludes, l'ancien député socialiste Serge Blisko, évoquant l'agenda chargé des services de Matignon. « *C'est arrivé bien tard et nous le déplorons* », a-t-il ajouté, après des articles de presse s'étonnant de la non publication de ce rapport et y voyant le signe d'un affaiblissement de la lutte anti-sectes.....

**Environ 500 groupes pouvant être considérés comme sectaires, touchant un demi-million de personnes, sont actifs sur le sol français, selon la Miviludes.**

Cette mission, instituée en 2002, partage son activité essentiellement entre le traitement des signalements qui lui sont transmis (quelque 2.400 cas par an, un chiffre stable ces dernières années), en majorité dans le domaine de la santé, et la formation des agents publics (magistrats, personnels judiciaires, policiers et gendarmes, cadres de santé publique...) aux risques sectaires.....

Depuis avril 2014, à la demande du gouvernement, **la mission assure en particulier la formation des fonctionnaires chargés de suivre les familles touchées par la radicalisation djihadiste.** « *A ce jour, plus de 1.500 agents publics ont été formés* » dans ce domaine, précise la Miviludes dans un communiqué.

Son rapport 2013-2014 reste discret sur les dérives sectaires liées à l'islam. Il les évoque toutefois dans une analyse approfondie, réalisée par le sociologue Gérard Bronner, de la « *métamorphose du croire radical* » sous l'effet d'internet, qui peut être un incubateur dans les processus de radicalisation et le véhicule des théories complotistes.....

Une autre étude contenue dans le rapport s'intéresse à la résurgence des mouvances New Age sur les sites et les blogs, qui « *montre l'appropriation des technologies modernes par les promoteurs de croyances ésotériques* », note la Miviludes.....

<http://www.fait-religieux.com/complotisme-et-discours-new-age-sur-internet-au-menu-du-rapport-anti-sectes>

**Le rapport 2013/2014 de la MIVILUDES est disponible sur son site:**

[http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/Rapport-au-Premier-ministre\\_2013-2014\\_Miviludes.pdf](http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/Rapport-au-Premier-ministre_2013-2014_Miviludes.pdf)

**Sommaire partiel** (184 pages)

<b>Le risque sectaire et Internet</b> .....	p21
Introduction au texte de Gérard Bronner <i>Métamorphose du croire radical : pourquoi Internet peut-il être un incubateur de la pensée extrême ?</i> .....	p23
Métamorphose du croire radical : pourquoi Internet peut-il être un incubateur de la pensée extrême ?.....	p27
Le discours <i>New Age</i> sur Internet et les risques de dérives sectaires.....	p45

## 5) CONFERENCE -DEBAT

**Samedi 11 juillet 2015 de 10 h 30 à 12 h 30**  
Cité des Associations / 93 La Canebière Marseille 1<sup>er</sup>.

### **ENTRISME SECTAIRE DANS L'ECOLOGIE L'HABITAT PARTICIPATIF, L'HUMANITAIRE : COMMENT S'EN PREMUNIR ?**

Le monde des initiatives alternatives attire de nombreuses personnes en marche vers le vivre autrement ou le changement de société. Certaines sont engagées pour les valeurs communes du changement de société, d'autres y passent dans une optique de développement personnel, d'autres, par contre, profitent de ces cadres ouverts et altruistes. Quel est le collectif qui ne s'est pas inquiété du risque de se faire récupérer ? Que faire pour ne pas se laisser bernier ?

**Annie-Claude Chilet et Philippe Kreitmann de Coop'La, association de militants de la coopérative d'habitat.** Débat autour d'une expérience marseillaise d'habitat participatif.

**Didier Pachoud, président du GEMPPPI, association de prévention contre les dérives sectaires.** Projets ou actions sociales, écologiques, humanitaires noyautés, récupérés ou vitrines de groupes sectaires. Les détecter et s'en prémunir.

**ENTREE LIBRE - CONTACTS:** GEMPPPI : 06 98 02 57 03, [gemppi@wanaddo.fr](mailto:gemppi@wanaddo.fr)  
Ph. Kreitmann (Coop'La) : 06 26 74 18 69, [cooplamarseille@gmail.com](mailto:cooplamarseille@gmail.com)

### **ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPPI**

#### **« Découvertes sur les sectes et religions »**

Le bulletin du GEMPPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet. Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI » en joignant vos coordonnées à :

GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20  
Tel. 04 91 08 72 22 - 06 98 02 57 03 - [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr) - [www.gemppi.org](http://www.gemppi.org)

#### **ADHESIONS AU GEMPPPI**

**Bienfaiteur** : à partir de 30 € - **Soutien** : à partir de 16 € - **Sympathisant** : à partir de 3 €  
**Membre actif** : 10 € (Prendre contact avec nous, possibilité de participer à nos activités)

#### **Des sectes qui n'en ont pas l'air**

4 films de 15 mn environ, fictions jouées par des acteurs professionnels. Ils évoquent les grands types de manipulations mentales et de dérives sectaires actuelles. Médecines parallèle, pseudo-chamanisme, fondamentalismes religieux, sociétés secrètes...

Le DVD est offert aux nouveaux adhérents du GEMPPPI et à tous ceux qui renouvellent leur adhésion et qui ne l'ont pas encore reçu et qui en font la demande